

Lundi, 22 septembre 2014

Participation réaménagement boulevards du centre. Démarrage le 29 septembre

La Ville de Bruxelles démarre le processus participatif du réaménagement des places et boulevards du centre. Le Bourgmestre Yvan Mayeur (PS) et l'Echevine de la Participation Ans Persoons (sp.a) ouvrent une série de groupes de travail et ateliers de terrain concernant cet important projet urbanistique. Ceux-ci donneront l'opportunité aux habitants, utilisateurs, mais également aux commerçants et associations bruxelloises, de s'y impliquer dès le début pour faire entendre leur avis, faire part de leurs réactions. Lundi prochain, le 29 septembre à 19h00, sera le coup d'envoi du processus participatif, dans le bâtiment de la Bourse.

“Nous espérons qu'un nombre important de personnes décidera de participer au réaménagement du centre” nous dit Ans Persoons. “Des projets urbanistique de cette ampleur ne réussissent qu'à partir du moment où le citoyen s'approprie le projet, et qu'il en est fier. Je crois sincèrement que l'implication des Bruxellois renforcera le projet. Qui d'autre que les riverains connaît si bien ces boulevards?”

Depuis le début l'intention du Collège des Bourgmestre et Echevins a été d'impliquer les citoyens à ce grand projet de réaménagement de places et boulevards du centre. “Maintenant que le bureau d'étude SUM a réalisé un Masterplan, le processus de participation peut commencer”, explique Ans Persoons. « Afin que celui-ci puisse être guidé en toute neutralité et avec la plus grande expertise nous avons décidé de désigner ARTgineering de Rotterdam. Il est parfaitement familier au contexte bruxellois et a accumulé de multiples expériences dans les Contrats de quartier. »

L'attention principale de ARTgineering dans ce processus de participation se porte sur l'utilisation de l'espace public dans le périmètre d'étude entre De Brouckère et Fontaines. Ans Persoons : « La participation ne portera pas sur le principe de piétonisation des places et boulevards. Ceci a été décidé, et nous ne souhaitons plus y revenir. Il s'agira plutôt de définir les différentes zones selon les fonctions souhaitées. Où voudrions-nous des espaces verts, des zones de jeux, où s'intégreraient une œuvre d'art, une fontaine, des zones de repos ? L'esthétique du projet fera également partie du débat. Le thème de la mobilité autour du périmètre d'étude ne sera momentanément pas au programme de la participation, et sera traité plus tard, dans le cadre du plan de mobilité de la Ville. »

Le processus participatif se déroule en deux phases. La première phase débute le 29 septembre, et nous mènera à l'élaboration de l'avant-projet et le dépôt du dossier de permis d'urbanisme, en décembre 2014. Cette phase vise à retenir l'implication des riverains et à rassembler leurs remarques et avis. La deuxième phase démarre en janvier et s'achève lors l'octroi du permis d'urbanisme, à l'été 2015. Cette phase est une période d'information en vue de la préparation de l'enquête publique.

L'Echevine Ans Persoons: « Le 21 septembre, lors de la journée sans voiture, nous avons commencé à distribuer les flyers d'invitation à la première réunion de participation. Nous continuerons à en distribuer ces prochains jours. Le 29 décembre, lors du coup d'envoi du processus participatif,

démarrage du processus participatif, le Bourgmestre présentera les grandes lignes du Masterplan et nous expliquerons le déroulement du processus participatif. Ceux qui le souhaitent seront invités à s'inscrire au workshops et ateliers de terrain, tandis que ARTgineering lancera un concours à la recherche d'un nom et logo pour le projet. Vous êtes tous bienvenus à 19h00 dans le bâtiment de la Bourse. »

Annexe: explication des diverses initiatives participatives à venir

L'information concernant le processus participatif est bientôt disponible via le lien :

www.brussel.be/8435

Contact: Ans Persoons – 0498 792 896

Processus de participation dans le cadre du réaménagement des places et boulevards du centre

Première phase (du masterplan à l'avant-projet)

1. Coup d'envoi

Le coup d'envoi du processus de participation sera marqué, lors de cette première réunion générale, ce 29 septembre à 19h00 au palais de la Bourse. L'objectif de cette réunion est de présenter les grosses lignes du masterplan et d'informer les citoyens sur le processus de participation mis en place. Au cours de cette réunion, les participants souhaitant s'engager et s'impliquer davantage dans le développement du projet pourront s'inscrire aux groupes de travail.

2. Concours nom et logo

Durant cette première phase, un concours sera lancé afin de trouver un nom et logo pour le projet. Les modalités de ce concours seront annoncées ce 29 septembre lors de la réunion « coup d'envoi ».

3. Ateliers de terrain

Lors de ces ateliers, c'est sur le terrain que les habitants, utilisateurs et passants seront interrogés sur le projet. Les habitants seront informés à l'avance du lieu, de la date et heure de ces ateliers. La question centrale est : « Comment utilisons-nous notre espace public aujourd'hui et comment voulons-nous l'utiliser à l'avenir ? ». Ces ateliers de terrain se dérouleront la première semaine d'octobre et la première semaine de novembre.

4. Groupes de travail

Ces groupes de travail seront composés de dix personnes maximum par groupe, au cours duquel les participants mèneront un travail de réflexion. Ce travail se fera par thème ou par zone. Ces groupes de travail sont ouverts à tous. Toutefois, au vu de l'investissement en temps et de l'engagement demandé, nous nous attendons à une quarantaine de personnes. Les groupes de travail se dérouleront entre le 13 et 24 octobre 2014.

5. Deuxième Réunion générale

C'est avec une deuxième générale, ouvert à tous public, qu'en décembre la première phase du processus participatif prendra fin. Lors de cette réunion, les résultats des ateliers de terrain et des groupes de travail seront présentés. Ces résultats et recommandations seront soumis au bureau d'étude SUM.

Deuxième phase (de l'avant-projet au permis d'urbanisme)

6. Mock-up

Le mock-up est une maquette présentant l'avant-projet sur l'espace public. Il permet d'entrevoir le concept dans la réalité. Entre avril et mai 2015, le public, en se déplaçant dans la maquette, pourra « tester » l'avant-projet.

7. Affiche murale

C'est sur affiche que tous les résultats du processus de participation seront rendus public. Entre janvier et mars 2015, le public pourra consulter en ligne tous les plans du projet.

D'autres outils participatifs peuvent encore être ajoutés à cette liste et seront, le cas échéant, annoncés via les médias et le lien : www.brussel.be/8435